

**Compte-rendu
GROUPE GESTION DES DÉCHETS
13 janvier 2010
A la Maison des Associations de Gerbéviller**

Etaient présents :

Messieurs : Philippe HENRY et Pierre MANGEOLLE (Vallois), Bernard SATORI (Haudonville), Bernard GENAY (Lamath), François PERRIN (Frambois), Jean-Marie HUEBER (Gerbéviller), Bernard VAUTRIN (Franconville), Claude ANDRÉ (Vathiménil), Michel FULCHIN et Milos TESOVIC (Magnières) ;

Excusés : Philippe ALAVOINE, François GENAY, Michel THOMAS, Michel GRAVIER, Jean-Marie LECLERE, Jean-Pierre SCHEIRLINCK et Jeanne VIRIAT.

Participait également à la réunion : Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

* * *

ATTENTION : ce compte-rendu tient lieu d'invitation pour les réunions du

4 février, du 24 février et du 1^{er} avril (voir détails dans le présent compte-rendu).

Aucune invitation spécifique ne sera envoyée pour ces réunions.

En début de réunion, Bernard GENAY rappelle que lors de leur dernière rencontre, les membres du groupe de travail ont notamment fixé les tarifs de la redevance 2010 des ordures ménagères. La présente réunion est plus spécialement orientée sur le lancement de l'étude pour la mise en place de la redevance incitative.

1. lancement de l'étude pour la mise en place de la redevance incitative

> **2 offres ont été reçues** sur la base du cahier des charges mis en place par le groupe de travail. La Commission d'Appel d'Offres a ouvert les plis le lundi 14 décembre 2009.

> Suite à l'analyse des offres, l'entreprise **Anetame Ingénierie a été retenue** (meilleure note technique et financière que son concurrent) et sa proposition validée en Conseil Communautaire.

> Depuis fin décembre, le travail a commencé :

- **envoi d'informations** concernant les déchets de la CCM en fin d'année à Anetame,
- **rencontre préparatoire** avec Anetame **le 5 janvier** – réponses aux dernières questions de l'entreprise :
 - *fonctionnement des plateformes déchets verts,*
 - *propriétaires des bacs,*
 - *détail des coûts de traitement,*
 - *liens avec le Pays Lunévillois,*
 - *évolutions possibles liées à la déchetterie,*
 - *question d'un passage tous les 15 jours,*
 - *mutualisation éventuelle de marchés avec d'autres collectivités,*
 - *mise en place d'un calendrier de réunions.*

> Dans le cahier des charges, il était prévu qu'un **comité de pilotage** soit mis en place pour cette étude. Le groupe de travail « gestion des déchets » sera ce comité de pilotage. Des réunions conjointes seront néanmoins organisées avec le conseil communautaire lors des phases importantes de l'étude.

> **Calendrier prévisionnel de l'étude :**

- **1^{ère} étape :** étude et analyse technique et financière des solutions envisagées (pesée, levée au panachage)
 - **4 février à 20h30 (salle communale de Fraimbois) :**
 - *présentation par Anetame du rapport d'étape au conseil communautaire et au comité de pilotage,*
 - *choix par le conseil communautaire de l'une ou l'autre des solutions envisagées pour lancer la seconde étape.*
- **2^{ème} étape :** définition des moyens à mettre en œuvre, d'un rapport part fixe/part variable et d'un calendrier pour la solution retenue
 - **24 février à 20h30 (salle communale de Lamath) :**
 - *présentation par Anetame du rapport d'étape au comité de pilotage,*
 - *proposition par le groupe de pilotage du rapport part fixe/part variable à mettre en place,*
 - *1^{er} mars : choix par le conseil communautaire du rapport part fixe/part variable à mettre en place.*
- **3^{ème} étape :** étude des éléments juridiques et plan de communication
 - **1^{er} avril à 20h30 (salle communale de Lamath) :**
 - *présentation par Anetame du rapport d'étape au comité de pilotage,*
 - *proposition de poursuivre ou non la mission pour la tranche optionnelle*
 - 6 ou 8 avril : choix par le conseil communautaire de lancer ou non la tranche optionnelle
- **4^{ème} étape (tranche optionnelle) :** rédaction du DCE et analyse des offres issues de la consultation
 - en fonction de la décision du conseil communautaire, lancement ou non de la tranche,
 - de mi-avril à mi-mai : rédaction du DCE (décalage possible si travail avec d'autres collectivités),
 - de mi-mai à fin juin : consultation des entreprises,
 - fin juin/début juillet : analyse des offres et lancement du(des) marché(s) pour le 1^{er} janvier 2011.

> **Question sur les zones de facturation :**

- Anetame a demandé si la communauté de communes souhaitait garder les trois **zones de facturation** actuelles dans le nouveau système.
- Après en avoir discuté, **le groupe de travail souhaite garder cette facturation différenciée en trois zones.**

2. Questions diverses

- > Suite à la proposition du groupe de travail lors de l'une des précédentes réunions, la **visite de l'usine de traitement du plastique de Colmar** est prévue **le 2 avril**. 20 places sont disponibles. Il faudra confirmer le nombre de participants environ quinze jours auparavant : Bernard SATORI, Philippe ALAVOINE, Jean-Marie HUEBER, Bernard GENAY et Bernard VAUTRIN avaient déjà indiqué vouloir y participer. S'y ajoutent lors de la réunion Michel FULCHIN, Claude ANDRÉ, Milos TESOVIC et 2 places pour Pierre MANGEOLLE.
- > Bernard GENAY demande ensuite aux membres du groupe de travail si une réflexion doit être engagée pour mettre en place un **service de remplacement de la collecte des encombrants** si le Conseil Communautaire décide de supprimer cette collecte. Après discussions, le groupe de travail ne souhaite pas proposer d'autres solutions.
- > Le **calendrier des caractérisations 2010** du tri sélectif de la CCM à Vaudoncourt (Vosges) est arrivé. Bernard GENAY propose aux membres du groupe de travail d'y assister. Le calendrier et la liste des personnes s'inscrivant à ces caractérisations sont détaillés ci-dessous :

Date de caractérisation	Personnes inscrites
3 février 2010	
17 mars 2010	Michel FULCHIN, Bernard SATORI
8 avril 2010	
19 mai 2010	Jean-Marie HUEBER
29 juin 2010	Claude ANDRÉ
11 août 2010	
22 septembre 2010	
4 novembre 2010	
2 décembre 2010	

Toute personne souhaitant participer aux caractérisations doit le faire savoir à la CCM.

- > Les membres du groupe de travail souhaitent qu'une liste exhaustive des produits possibles à déposer dans les conteneurs de tri sélectif soit créée et mise à jour régulièrement.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Gestion des déchets »
- membres du Bureau
- communes
- Anetame